



Travail en Hauteur : Port du harnais

1 jours 7,00 heures

Programme de formation

Public visé

Toute personne amenée à effectuer des travaux en hauteur utilisant un dispositif stop chute.
Chefs d'entreprises, artisans, conjoints collaborateurs, salariés.

Pré-requis

Savoir lire et écrire le français, avoir au minimum 18 ans.

Objectifs pédagogiques

Cette formation permet aux professionnels du bâtiment :

- Accéder et évoluer en toute sécurité suivant la réglementation R. 4311-12 du Code du Travail
- Connaître la réglementation en vigueur
- Utiliser dans les règles les EPI contre les chutes de hauteur
- Mettre en place, régler et vérifier les EPI contre les chutes de hauteur

Description / Contenu

Partie théorique :

Réglementation en vigueur, responsabilité civile et pénale, code du travail et législation.

Causes des accidents de chute et conséquences des accidents du travail.

Moyens d'accès et moyens de protections collectives fixes et mobiles.

Moyens de protection individuelle.

Balisage et signalisation.

Partie pratique :

Découverte du matériel (harnais, points d'ancrages, liaisons...).

Consignes d'utilisation.

L'entretien et le stockage du matériel.

Utilisation du système d'arrêt de chute.

Mise en application de différents noeuds (en 8, de chaise)

Atelier: circulation en sécurité sur une partie d'échafaudage, une échelle ...

En INTRA: Ateliers en fonction de l'activité de l'entreprise : échelle fixe, échelle mobile, toiture...

Modalités pédagogiques

Diaporama et vidéos.

Echanges d'expériences.

Exercices pratiques (environ 50% du temps de formation).

Moyens et supports pédagogiques

Livret pédagogique fourni.

CREFAB 67 rue Pierre Tal-Coat, 27000 EVREUX FRANCE

Tél : 02 32 28 37 45 Evreux / 09 73 89 20 46 Rouen - Fax : Variable non renseignée – Email : ecrire@crefab.fr - SIRET :

50198586500010

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 23270148027 auprès du préfet de région Normandie





Modalités d'évaluation et de suivi

Les acquis de la formation seront évalués pendant et en fin de formation sous forme d'études de cas, mises en situation, tests...
Délivrance d'une attestation en fin de formation validant l'aptitude au travail en hauteur, assurant l'habilitation par l'employeur de ses salariés.

Profil Formateur

Formateur expert référencé par l'INRS.

Equipements de Protection Individuelle(EPI)

Matériel à prévoir :

EPI : Chaussures de sécurité, gants, casque (conforme de moins de 4 ans), système stop chute (harnais, longe, connecteur) conforme et vérification de moins d'un an.